

## APPEL A LA MOBILISATION POUR UN PACTE REGIONAL ECONOMIQUE ET SOCIAL

**Favorisant la reprise économique, la pérennité des entreprises  
et garantissant la santé des salariés**

***A l'attention de tous les concitoyens et toutes les forces vives de la région  
Centre-Val de Loire, organisations syndicales de salariés, organisations  
d'employeurs, chambres consulaires, salariés, chefs d'entreprises,  
associations, collectivités territoriales, Etat***

Au-delà des conséquences dramatiques qu'elle génère pour des millions de personnes, la crise sanitaire qui nous affecte, menace gravement l'équilibre économique et social de nos sociétés.

D'ores et déjà, les mesures prises par le gouvernement et confortées par le Conseil régional ont permis d'éviter le pire. L'Etat a mis en place des mesures sans précédent destinées à préserver la trésorerie des entreprises, avec des reports massifs de charges fiscales et sociales, la création d'un Fonds de solidarité abondé par le Conseil régional, l'octroi de sa Garantie sur les prêts bancaires pour une enveloppe de 300Mds€, un dispositif exceptionnel de chômage partiel évalué à 24 Mds€.

En Région Centre Val de Loire, plus d'une entreprise sur deux est à l'arrêt ; dans le bâtiment et les travaux publics, dans les hôtels, cafés, restaurants, plus de 80% des salariés sont en chômage partiel. Des secteurs entiers de l'économie sont durement impactés par l'arrêt d'une partie de la chaîne de production. Les très petites entreprises et l'artisanat sont les plus touchés et si leur activité ne redémarre pas rapidement, il faut craindre de très nombreux dépôts de bilan.

Pour éviter une telle situation, il convient d'adapter sans délai l'organisation du travail pour assurer la sécurité des personnes. Cela passe par le dialogue social. A défaut, et à très brève échéance, des secteurs entiers de l'économie seront appelés à disparaître et les conséquences sociales en seront exorbitantes.

Aussi, pour faire face à de telles perspectives, les Organisations Professionnelles et Interprofessionnelles d'employeurs, les Chambres Consulaires, les Organisations syndicales de Salariés, avec l'appui de l'Etat et du Conseil Régional ont convenu d'agir ensemble pour organiser la reprise de l'activité en lançant un appel à LA MOBILISATION pour UN PACTE REGIONAL ECONOMIQUE ET SOCIAL afin de FAVORISER LA PERENNITE DES ENTREPRISES et GARANTIR LA SANTE DES SALARIES.

A travers ce PACTE, les parties signataires appellent solidairement et solennellement :

- A garantir **la santé et la sécurité** de tous les acteurs de l'entreprise, salariés, clients, fournisseurs, prestataires extérieurs, agents de l'Etat et des collectivités, employeurs, en mobilisant et coopérant avec les organismes de prévention et particulièrement avec les services de santé au travail.
- A soutenir par leurs actions communes **la reprise du travail dans les entreprises** en veillant à en assurer leur pérennité,
- A faciliter **l'approvisionnement en équipements de protections individuels**,
- A assurer le **strict respect des mesures sanitaires** qui seront prises suite au déconfinement,

- A définir de nouvelles organisations du travail indispensables au respect des règles sanitaires, aux contraintes d'activité et au surcroît de travail, dans un climat de confiance et de dialogue social renforcé et constructif,
- A promouvoir et mobiliser le dispositif « FNE - formation » afin de préserver l'emploi et de garantir les compétences nécessaires au rebond,
- A conserver l'élan engagé en matière d'apprentissage en mobilisant les acteurs, les dispositifs financiers et les modalités de réalisation afin d'assurer une rentrée satisfaisante
- A tout mettre en œuvre pour assurer un fonctionnement des transports publics adéquat et adapté aux exigences sanitaires dans la perspective de faciliter la liberté de circulation après le déconfinement,
- A accompagner les secteurs en difficulté et particulièrement, à court terme, les secteurs les plus impactés par le confinement, hôtels, cafés, restaurants, horticulture, tourisme, culture, événementiels,
- A adapter le fonctionnement de nos entreprises à la réouverture progressive des écoles.
- A être attentifs à la mise en œuvre du déconfinement pour les personnes vulnérables, précaires et en situation de handicap, la crise ayant amplifié les inégalités sociales et placé nombre de foyers dans une situation difficile
- A bâtir ensemble un plan de relance régional ambitieux indispensable à la préservation de l'économie et de l'emploi.

La mise en œuvre des dispositions contenues dans ce PACTE sera immédiate. Son suivi sera assuré lors des audioconférences hebdomadaires.

Orléans, le 28 avril 2020

#### LES SIGNATAIRES.

Pour les organisations interprofessionnelles d'employeurs CVL	Pour les organisations professionnelles d'employeurs CVL	Pour les organisations syndicales interprofessionnelles de salariés CVL
CPME	FBF	CFDT
MEDEF	FRB	CFTC
U2P	F RTP	CFE-CGC
FRSEA	UIMM	FO
UDES	France Chimie	CGT
URAPL	UNICEM	UNSA
	FFP	
	PLASTIOUEST	<b>Pour les chambres consulaires</b>
	PRISM'EMPLOI	CCI
	FEPCSO	CMA
	SYNTEC	Chambre régionale d'agriculture
	AREA	
	TLF	<b>Pour le Conseil régional de la région Centre Val de Loire</b>
	UMIH	
	CAPEB	<b>Pour l'Etat</b>

	FNTV	
	OTRE	
	FNTR	
	FPI	
	UNSFA	
	UNIC	
	FHP	
	FCD	